



Public visé :

Toute personne devant utiliser une meuleuse d'angle avec un disque diamant, disqueuse ou tronçonneuse thermique ou électrique / Scie circulaire pour réaliser un travail sur des matériaux.



Prérequis :

- Maîtrise de la langue française



Durée :

- 7 heures (1 jour)



Nombre de participants par groupe :

- 8 personnes maximum.



Périodicité :

- Nota : il est de la responsabilité du chef d'entreprise de s'assurer de l'actualisation des compétences des opérateurs.



Textes officiels se rapportant à l'action de formation :

- Formation à la sécurité et évaluation du travailleur : Articles L4121-4, L4141-2, R414-13 et 14 du code du travail
- La Réglementation: L'arrêté du 28 juillet 1961 modifié 1964, le code FEPA (code européen de sécurité)

Objectif général de la formation :

- Savoir sélectionner les équipements de protection individuelle nécessaires pour une utilisation sécuritaire
- Vérifier le matériel.
- Décrire les travaux réalisables.
- Compléter une fiche d'inspection quotidienne de la découpeuse.
- Utiliser l'outil en toute sécurité.
- Analyser les informations présentes sur un disque diamant à tronçonner.
- Savoir sélectionner un disque selon la vitesse requise par la tronçonneuse

Contenu de la formation :

- Les dangers des machines
 - Dangers et risques génériques
 - Les machines thermiques
 - Les machines électriques
 - Les travaux à proximité des réseaux
- Anticiper les risques
 - Généralités
 - Organiser son environnement de travail
 - Porter les EPI adaptés
 - Assurer le calage des matériaux à couper
- Les découpeuses
 - Dangers et sécurisation des outils à disque
 - Découpe du sol
- Les consommables
 - Les différents disques
- Exercices pratiques
- Tests d'évaluation des connaissances
- Bilan de la formation

Analyse des besoins des bénéficiaires

- Le programme de cette formation est standard. Il incombe au préalable au commanditaire de définir la durée adéquate, avec le conseiller commercial de l'organisme de formation, en fonction des aptitudes des bénéficiaires.
- Une évaluation diagnostique réalisée par le formateur confirme ou infirme l'analyse préalable. Le cas échéant, un complément de formation peut être recommandé par le formateur

Moyens d'encadrement :

- Organisme de formation déclaré à la DRIETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif et d'un Service Qualité.
- Organisme titulaire du certificat QUALIOP1 réglementairement exigé pour les développeurs de compétences
- Formation en présence physique uniquement

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Formateurs en prévention des risques professionnels
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire à la fin de la formation.

Moyens d'évaluation individuelle des acquis :

- Evaluation formative théorique par questionnaire oral.
- Evaluation formative pratique et sommative pratique, au moyen de mises en situation d'application des enseignements.
- A l'issue de la formation, le formateur formule un avis écrit quant aux capacités acquises de l'apprenant

Moyens techniques à disposition :

- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
- Pour les apports pratiques : Tronçonneuses / Découpeuse thermique + matériaux à découper habituellement utilisés

Sécurité et hygiène :

- Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront au minimum porter les équipements suivants, remis par leur employeur :
 - ☐ **Casque de sécurité et Visière/Écran facial** (ou lunettes de sécurité)
 - ☐ **Protecteurs auditifs** (Casque antibruit ou bouchons d'oreille)
 - ☐ **Gants de protection anti-coupure/anti-abrasion**
 - ☐ **Vêtements de travail longs et robustes**
 - ☐ **Chaussures de sécurité** (EN ISO 20345)
- En cas de formation sur l'un de nos centres, les consignes sanitaires et le règlement intérieur seront affichés sur place.
- En cas de formation dans les locaux de l'entreprise, les moyens alloués à la formation devront être présentés au formateur dès son arrivée, afin de vérifier leur adéquation aux impératifs techniques et de sécurité réglementaires.

Accessibilité (handicap) :

- Nous avons des centres de formation accessibles aux personnes en situation de handicap (nous consulter).

Qualité de la prestation :

- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

Tarifs :

- Inter/intra : nous consulter